

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT EN VERTU DE L'ANNEXE 51-102A3

Rubrique 1 – Dénomination et adresse de la société

AirIQ Inc.
1815 Ironstone Manor, unité 10,
Pickering (Ontario) L1W 3W9

Rubrique 2 – Date du changement important

Le 25 mars 2010

Rubrique 3 – Communiqué

Le 25 mars 2010, le communiqué annonçant le changement important faisant l'objet de la présente déclaration a été publié à Toronto, en Ontario.

Le communiqué a été diffusé par l'intermédiaire de Marketwire, puis déposé auprès de la Bourse de croissance TSX et des autorités de réglementation en valeurs mobilières canadiennes compétentes sur le site Internet de SEDAR. Le communiqué est présenté à l'Annexe A et est intégré par renvoi dans les présentes.

Rubrique 4 – Résumé du changement important

Le 25 mars 2010, la Société a délivré à Mosaic Capital Partners LLP (« Mosaic ») un certificat modifié et mis à jour attestant un bon de souscription d'actions ordinaires pour remplacer le certificat délivré à Mosaic le 30 novembre 2009, afin de modifier la durée des bons de souscription ainsi que leur prix d'exercice.

Rubrique 5 – Description circonstanciée du changement important

Le 30 novembre 2009, la Société a émis 5 333 333 bons de souscription d'actions ordinaires (les « bons de souscription ») du capital de la Société en faveur de Mosaic dans le cadre d'un placement privé.

Le 25 mars 2010, les bons de souscription ont été modifiés pour en prolonger la durée de une à cinq années et pour en augmenter le prix de la deuxième à la cinquième année pour le faire passer de 0,05 \$ à 0,10 \$ par bon de souscription. Conformément aux modalités d'une convention de souscription conclue par AirIQ et Mosaic en novembre 2009, les parties ont convenu d'apporter ces modifications aux bons de souscription advenant l'inscription d'AirIQ à la cote de la Bourse de croissance TSX (la « Bourse de croissance TSX »). Le 12 février 2010, les actions d'AirIQ ont été inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX et, de ce fait, la Société a obtenu l'approbation de la Bourse de croissance TSX à l'égard des modifications le 9 mars 2010. Sauf tel qu'il est décrit ci-dessus, les autres modalités des bons de souscription demeurent inchangées.

Rubrique 6 – Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102

Sans objet

Rubrique 7 – Information omise

Sans objet

Rubrique 8 – Membre de la haute direction

M. Donald Gibbs, président et chef de la direction
905-831-6444 poste 4255

Rubrique 9 – Date de la déclaration

Le 30 mars 2010



COMMUNIQUÉ

AirIQ augmente la portée de sa solution MobileIQ^{MC} et modifie ses bons de souscription d'actions

Toronto (Ontario) – Le 25 mars 2010 – AirIQ Inc. (« AirIQ » ou la « Société »), chef de file dans les services de localisation sans fil et société spécialisée en télématique, a annoncé aujourd'hui qu'elle augmentait la portée de sa solution de sécurité et de localisation par GPS à l'intention des consommateurs, MobileIQ^{MC}.

En raison de la prise de conscience croissante de la société et de la demande accrue à l'égard des services de sécurité axés sur la localisation, AirIQ a remis en marché sa solution MobileIQ et en a modifié le prix, afin de l'offrir à des consommateurs préoccupés par la sécurité. AirIQ est un chef de file reconnu en ce qui a trait aux solutions de localisation par GPS et bénéficie d'une importante clientèle d'abonnés qui utilisent quotidiennement sa solution partout en Amérique du Nord. La Société a l'intention d'accroître son réseau de représentants pour augmenter sa part de marché et pour vendre son système abordable et autonome, MobileIQ^{MC}.

MobileIQ^{MC} offre une gamme de services par Internet et complets conçus pour les consommateurs, comme la localisation de véhicule sur demande, la désactivation à distance, la notification de mouvements non autorisés et les alertes d'excès de vitesse. M. Don Gibbs, chef de la direction d'AirIQ, a déclaré ce qui suit : « Étant donné l'importance croissante de la sécurité des automobilistes et l'engagement de la Société à cet égard, AirIQ est heureuse d'offrir aux consommateurs une solution très abordable qui leur permet de superviser la conduite des automobilistes et de protéger leur véhicule. Les parents peuvent recevoir un avertissement en temps réel si leur adolescent fait un excès de vitesse, et ils peuvent à tout moment vérifier l'emplacement de leur véhicule sur Internet ou par l'entremise de leur téléphone. »

Outre MobileIQ, son produit à l'intention des consommateurs, AirIQ offre également des solutions de localisation à des entreprises. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec AirIQ par courriel, à l'adresse clientcare@airiq.com, ou par téléphone, au numéro sans frais 1-866-402-4748.

AirIQ a également annoncé la modification de 5 333 333 bons de souscription d'actions (les « bons de souscription ») émis en faveur de Mosaic Capital Partners L.P. (« Mosaic ») le 30 novembre 2009. Les bons de souscription ont été modifiés pour en prolonger la durée de une à cinq années et pour en augmenter le prix de la deuxième à la cinquième année pour le faire passer de 0,05 \$ à 0,10 \$ par bon de souscription. Conformément aux modalités d'une convention de souscription conclue par AirIQ et Mosaic en novembre 2009, les parties ont convenu d'apporter ces modifications aux bons de souscription advenant l'inscription d'AirIQ à la cote de la Bourse de croissance TSX (la « Bourse de croissance TSX »). Tel qu'il a été annoncé précédemment, les actions d'AirIQ ont été inscrites à la Bourse de croissance TSX le 12 février 2010 et, de ce fait, la Société a obtenu l'approbation de la Bourse de croissance TSX à l'égard des modifications le 9 mars 2010. Sauf tel qu'il est décrit ci-dessus, les autres modalités des bons de souscription demeurent inchangées.

À propos d’AirIQ

Les titres d’AirIQ sont actuellement négociés à la cote de la Bourse de croissance TSX sous le symbole « IQ ». AirIQ, chef de file dans les services de localisation sans fil et société spécialisée en télématique, possède des bureaux à Pickering, en Ontario, au Canada. La Société offre une gamme étendue de services de localisation sans fil conformément à un modèle SaaS qui lui procurent des revenus réguliers. AirIQ offre ses services au sein de deux principaux marchés, soit les marchés des parcs de véhicules utilitaires et des véhicules de service des concessionnaires destinés au transport des consommateurs. AirIQ donne aux propriétaires de véhicule la possibilité de surveiller, de gérer et de protéger leurs postes mobiles à distance. Parmi les services offerts, on compte la localisation instantanée du véhicule, les alertes de passage à la frontière, les rapports automatisés de gestion des stocks, les rappels d’entretien, les alertes de sécurité, l’arrêt du véhicule et les alertes de déplacements non autorisés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur AirIQ ou sur ses produits et services, visitez le site Internet de la Société, à l’adresse www.airiq.com.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué renferme des renseignements prospectifs fondés sur les estimations les plus exactes de la direction et sur le cadre d’exploitation actuel. Ces énoncés prospectifs se rapportent notamment à l’exploitation d’AirIQ, à ses résultats financiers projetés, ainsi qu’à ses perspectives et à ses stratégies d’affaires. Les renseignements prospectifs renferment généralement des termes et des expressions tels que « espère », « objectif », « prévoit », « estime », « s’attend à », « plan » ou d’autres termes et expressions semblables qui laissent entrevoir des dénouements futurs. Ces énoncés sont fondés sur certaines hypothèses ou sur certains facteurs importants qui ont servi à tirer des conclusions ou à faire des projections ou des prévisions sous-jacentes aux énoncés prospectifs, notamment sur la perception qu’a AirIQ des tendances antérieures, sur les conditions actuelles et les développements futurs prévus, ainsi que sur d’autres facteurs qui, selon la direction, sont pertinents dans les circonstances. Ces énoncés prospectifs ne sont valables qu’à la date à laquelle ils ont été formulés et comportent un certain nombre de risques, d’impondérables et d’autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement des résultats futurs exprimés, prévus ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent les changements au sein du marché et dans la concurrence, l’évolution de la technologie et de la concurrence ainsi que les ralentissements éventuels de l’économie en général. Par conséquent, les événements réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs visent à fournir des renseignements sur les attentes et les plans actuels de la direction pour l’avenir. Les lecteurs sont avisés que ces renseignements pourraient ne pas être pertinents à quelque autre fin. Sauf tel que la loi l’exige, AirIQ rejette toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit pour tenir compte de ces renseignements, d’événements futurs ou de tout autre facteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur AirIQ ou ses produits et services, veuillez consulter le site Web de la Société à l’adresse www.airiq.com.

* * *

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

AirIQ Inc.

M. Donald Gibbs, président et chef de la direction
905-831-6444 poste 4255
dgibbs@airiq.com

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens donné à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n’assument la responsabilité de vérifier l’exactitude ou la pertinence du présent communiqué.